

	DÉLIBÉRATION N° DEL 2026 - 36 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE
	Séance du 24 juin 2026 à 19 heures 00
Date de Convocation : 17/06/2026	L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de, Marie-Camille DUGAS, Maire.
Date d'Affichage : 17/06/2026	
Nombre de membres en exercice : 15	PRÉSENTS : Marie-Camille DUGAS, Emma ROUVEYROLLES, Bruno GALIZZI, Elisabeth KLOTZ, Patrick BANCILLON, Blandine-Marie GEYSSE-GALLARD, Didier KIELPINSKI, Émilie ROQUEL, Anne LE VOYER, Gérard BANCILLON, Hugo BORRELLI, Nicolas BROCHE et Amandine BIANCO MONTEIL
Présents : 13	
Absent(s) : 2	ABSENTS : Alexandre BRUSQUES, Frédéric PELADAN.
Absent(s) représenté(s) : 0	PROCURATION :
Secrétaire de séance	Emma ROUVEYROLLES
Objet de la Délibération :	RECONDUCTION DE L'OPÉRATION DE STÉRILISATION DES CHATS : OUVERTURE D'UN CRÉDIT 2026
Madame la Maire rappelle à l'assemblée que des campagnes de stérilisation de chats se succèdent et qu'un crédit de 2 000 € doit être alloué pour la stérilisation de chats. La commune bénéficie d'une subvention de la fondation Brigitte Bardot. Madame la Maire propose de reconduire cette opération pour l'exercice 2026 et d'attribuer un crédit de 2 000 €. Une demande d'aide financière auprès de la fondation Brigitte Bardot sera effectuée. La convention signée en 2021 avec la clinique vétérinaire Vétolistic d'Uzès est renouvelable par tacite reconduction. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : ➤ Décide d'ouvrir un crédit de 2 000 € pour l'année 2026 ; ➤ Autorise Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier.	
Acte rendu exécutoire après publication le 2/07/2026 et dépôt en Préfecture le 2/07/2026	Fait à GARRIGUES SAINTE EULALIE les jour, mois et an susdits. La Maire, Marie-Camille DUGAS La secrétaire de séance, Emma ROUVEYROLLES  